



Bruxelles, le 20 octobre 2015
(OR. fr)

13002/15

CFSP/PESC 649
CSDP/PSDC 545
COAFR 302
CSC 228
EUCAP MALI 11
PSC DEC 51

NOTE POINT "I"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 ^e partie)
Objet:	Décision du Comité Politique et de Sécurité instituant le comité des contributeurs pour la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP SAHEL Mali/3/2015) - Autorisation de publication au Journal Officiel

1. Le 20 octobre 2015, vu la décision 2014/219/PESC du Conseil du 15 avril 2014 relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)¹, le Comité politique et de sécurité a adopté la décision suivante:
 - Décision du Comité Politique et de Sécurité instituant le comité des contributeurs pour la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP SAHEL Mali/3/2015), dont le texte mis au point par les juristes-linguistes figure dans le document 12639/1/15 REV 1 CFSP/PESC 588 CSDP/PSDC 513 COAFR 280 CSC 201 EUCAP MALI 8 PSC DEC 48.
2. Conformément à l'article 19, paragraphe 7, point g, du règlement intérieur du Conseil, il est suggéré que le Comité des représentants permanents décide que la décision du COPS citée en objet soit publiée dans la partie 'Actes non législatifs' du Journal officiel.

¹ JO L 113 du 16.4.2014, p. 21.